**PRESIDENCE BELGE DE L’UNION EUROPEENNE**

**2024**

Appel à candidatures

**Labellisation d’activités à dimension européenne en Fédération Wallonie-Bruxelles**

**APPEL A CANDIDATURES**

**EVENEMENTS DANS LE CADRE DE LA PRESIDENCE BELGE**

**DE L’UNION EUROPEENNE 2024**

**Labellisation d’activités à dimension européenne en Fédération Wallonie-Bruxelles**

# *Contexte*

Dans le cadre de la présidence belge du Conseil de l’Union Européenne qui s’exercera du 1er janvier au 30 juin 2024, la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) souhaite mettre en évidence quelques-uns des nombreux talents et opérateurs de la FWB. Elle lance dans cette perspective un appel à candidatures pour une labellisation d’activités présentant une dimension européenne.

Dans ce contexte, le Gouvernement de la FWB a libéré une enveloppe budgétaire de 365.000 euros pour accorder un soutien financier à un nombre limité d’activités.

Les candidatures devront être introduites **pour le 25 mai 2023 au plus tard.**

1. *Recevabilité des demandes*

Les critères repris ci-dessous sont cumulatifs :

L’activité doit :

* être introduite et portée par des opérateurs dont le siège social est situé en FWB et qui relèvent de sa compétence. Les porteurs de activités peuvent déjà bénéficier de subsides de la FWB ;
* mettre en exergue compétences et valeurs de la FWB dans le cadre européen ;
* intégrer une dimension européenne (au niveau de la thématique ou du partenariat) et revêtir un caractère exceptionnel par rapport à la programmation habituelle ;
* contenir un plan stratégique de promotion et de médiation (sensibilisation et approche des différents publics) ;
* se dérouler en FWB et s’adresser à un public national et international ;
* se dérouler entre les 1er janvier et 30 juin 2024.

Il sera demandé aux porteurs de projets de transmettre les derniers comptes annuels approuvés lors de la soumission d’un projet dans le cadre de cet appel. L’absence de besoin de financement pourra constituer un motif de refus de subventionnement.

*3. Critères d’appréciation des activités*

Lors de l’analyse des dossiers, les critères suivants seront examinés :

*Critères de fond*

|  |  |
| --- | --- |
| Activité innovante, créative et/ou incluant des nouvelles technologies | /4 |
| Activité abordant des grandes thématiques européennes articulées avec les compétences de la FWB (telles que le dialogue interculturel, la diversité culturelle, le multilinguisme, l’émancipation de l’individu, les bienfaits de l’Union européenne, la lutte contre l’exclusion sociale) | /3 |
| Activité ayant entre autres pour objectif de **rapprocher l’Europe des citoyens** | /3 |
| **Couverture géographique** de l’activité sur l’ensemble du territoire de la FWB et/ou attention pour couvrir des zones rurales et urbaines)  | /2 |

***Critères opérationnels***

|  |  |
| --- | --- |
| Activité impliquant un **partenariat au niveau européen** | /2 |
| Activité prévoyant la participation des publics les plus larges et les plus diversifiés | /2 |
| Activité ayant un impact ou des retombées durables en FWB | /4 |

 Total : /20

*4. Procédure de sélection*

*Phase 1 : Examen des activités par la Commission ad hoc*

Une commission ad hoc composée de représentants de Wallonie-Bruxelles International et des Administrations Générales du Ministère de la FWB, examineront les activités qui auront été déposées. **Le soutien apporté est prévu entre 5.000 euros à 20.000 euros par activité, en fonction du nombre de participants prévus.**

La sélection se fera par classement des activités jusqu’à due concurrence du budget total disponible pour cet appel.

*Phase 2 : Décision quant aux soutiens octroyés*

Les évènements sélectionnés feront l’objet d’une proposition de soutien financier auprès du Ministre-Président de la FWB et d’une décision du Gouvernement.

Les décisions relatives au subventionnement seront communiquées par WBI aux opérateurs au plus tard début juillet 2023.

*5. Dépôt des candidatures*

Les candidatures sont à introduire pour le 25 mai 2023 à 18h au plus tard, en envoyant le formulaire complété à l’adresse suivante : d.royaux@wbi.be

Le porteur d’activité est tenu de répondre aux questions qui sont mentionnées dans le formulaire et peut y adjoindre tout élément utile.

*6. Demande d’informations*

Toutes demandes d’informations relatives à cet appel à candidatures peuvent être obtenues auprès de :

David Royaux

Coordinateur Présidence belge de l’UE 2024

Wallonie-Bruxelles International

Email : d.royaux@wbi.be